

Le Parti bourgeois-démocratique en Valais

POLITIQUE ► D'anciens cadres de l'UDC valaisan vont créer une section cantonale du PBD, la première en Suisse romande. L'assemblée constitutive est prévue en janvier prochain.

NICOLAS MAURY

Le Valais sera le premier canton romand où s'implantera le Parti bourgeois-démocratique suisse (PBD). Depuis quelque temps, une commission planchait sur la question.

Hier en fin d'après-midi, elle a rencontré à Zurich les instances nationales du PBD, lequel fut créé dans la foulée de l'éviction d'Evelyne Widmer-Schlumpf de l'UDC.

A la tête du groupe de travail valaisan, on retrouve la Sierroise Jacqueline Bovier et le Montheyssan Richard Brugger. La première était présidente des Femmes UDC valaisannes, le second présidait la section montheyssanne du parti agrarien. Tous deux ayant récemment démissionné («Le Nouvelliste» du 24.10 et du 21.11), l'implantation du PBD en Valais est indissociable de leurs regrets quant au fonctionnement interne de l'UDCVR. Si elle «ne souhaite pas se positionner par rapport à l'UDC», Jacqueline Bovier remarque que «sur le fond, les idées restent similaires. Nous défendons la neutralité, la sécurité du citoyen, la responsabilité individuelle et sommes opposés à une entrée dans l'Union européenne. Nous ne sommes pas contre le droit d'asile, mais voulons lutter contre les abus.»

► **Démocratie montrée du doigt.** «La différence avec notre ancien parti réside dans le caractère démocratique du PBD», enchaîne Richard Brugger. «Cette notion manquait au sein de l'UDC du Valais romand. Le PBD propose un style dans lequel nous nous retrouvons. La base peut collaborer activement et les membres ne se contentent pas d'attendre les ordres venus d'en haut.»

L'assemblée constitutive se déroulera au mois de janvier prochain. Un comité sera élu et les statuts présentés. «Nous voulons apporter un changement dans le paysage politique. Nous comptons être présents aussi bien dans le Haut que dans le Bas», note Jacqueline Bovier. «Maintenant que nous avons l'aval national, nous allons recruter des membres», précise Richard Brugger. «Sans même être au courant de notre démarche, de nombreux déçus de l'UDC m'ont déclaré être disposés à intégrer une nouvelle entité si quelque chose devait se créer.»

► **Candidatures au Grand Conseil?** Tout en sachant que l'exercice sera difficile compte tenu des délais – le dépôt des listes pour les élections cantonales est prévu fin janvier – le PBD valaisan n'exclut pas de présenter des candidats au Grand Conseil, «s'ils sont crédibles et motivés».



Jacqueline Bovier et Richard Brugger préparent la création du PBD valaisan. Tous deux ont récemment quitté l'UDC. LE NOUVELLISTE

RÉACTION DU VICE-PRÉSIDENT DE L'UDC



«Nous sommes pour la démocratie directe et ne pouvons que relever le fait que l'électorat valaisan disposera d'un choix supplémentaire», commentait hier en fin d'après-midi

Alexandre Cipolla. Interrogé sur la possible concurrence avec son propre parti, le vice-président de

l'UDC du Valais romand remarquait: «Les élections qui viennent de se dérouler à Berne montrent que le PBD a davantage été chercher ses voix sur le terrain des radicaux que du côté de l'UDC. En outre, je rappelle que le monde politique valaisan est toujours dominé par le PDC. C'est lui qui détient la majorité, pas l'UDC.»

Quant au fait que le groupe de travail pilotant l'implantation du PBD

repose sur d'anciens cadres du parti agrarien, Alexandre Cipolla constate: «Tant Jacqueline Bovier que Richard Brugger ont fait partie des instances dirigeantes de notre formation.»

Ils se sont retrouvés minorisés et ont décidé de partir. Nous ne les avons pas mis dehors. Ils contestent notre fonctionnement démocratique mais en fait, ils ne l'ont pas respecté.» NM

CANDIDATURE JAUNE AU CONSEIL D'ÉTAT

Le PDC dit comprendre

JEAN-YVES GABBUD

Le PDC du Valais romand (PDCVr) réagit à la liste lancée par les jaunes du Haut-Valais dans la course au Conseil d'Etat. Dans un communiqué diffusé hier soir, le parti déclare: «Le PDCVr comprend cette décision des jaunes qui correspond à un souci régional. Toutefois, il s'en tient à la décision prise par son congrès du 6 juin qui a décidé de présenter une liste fermée pour le Conseil d'Etat ceci afin de respecter la volonté populaire qui souhaite une représentation politique plurielle au gouvernement.» Sur la liste PDC il n'y aura donc que le conseiller d'Etat sortant Jean-Michel

Cina (noir), ainsi que les deux nominés du 6 juin dernier, soit Maurice Tornay et Jacques Melly. La candidate des jaunes, la députée et présidente de commune Graziella Walker Salzmänn, devra donc partir à la bataille de manière solitaire.

► **Pour le pluralisme.** Si le PDCVr ne souhaite pas une liste à quatre, c'est pour respecter le pluralisme politique. Le parti déclare: «La famille C est consciente que le Valais doit s'ouvrir au pluralisme politique et c'est pourquoi elle choisit depuis 2001 de présenter une liste à trois candidats.»

La décision des jaunes de lancer leur propre liste est perçue non

pas comme une attaque à l'encontre des candidatures PDC, mais comme une tactique électorale. «Afin de réussir les élections au Grand Conseil, les jaunes se sentent le besoin de lancer une «locomotive» pour le Conseil d'Etat afin d'encourager leur électorat à élire leurs candidats au Parlement.»

► **Un ton conciliant.** Le ton du communiqué du PDCVr se veut résolument conciliant. Il faut dire que les jaunes ont déclaré officiellement soutenir les trois candidats PDC. Ils ont clairement exprimé leur désir de ne pas porter atteinte aux candidats de la famille C, mais d'au contraire

vouloir mobiliser les électeurs chrétiens, surtout dans le Haut du canton où la bataille sera certainement rude.

Les jaunes se voyaient mal sans liste, alors qu'ils constituent le deuxième parti du Haut, juste après les noirs, et laisser les autres formations, dont l'UDC, mener campagne.

A ce jour, après l'annonce de la candidature de Michel Carron, il y a neuf candidats au Conseil d'Etat. Les trois démocrates-chrétiens sont, pour l'heure, les seuls à être regroupés sur une liste.



Le président Raphy Coutaz s'en tient à la liste fermée. MAMIN

3^E CORRECTION DU RHÔNE

Vos remarques sous la loupe

Le Conseil d'Etat a décidé de la manière de traiter les nombreuses remarques, 572 au total en Valais, concernant la troisième correction du Rhône. Elles seront analysées en se fondant sur les bases légales, les précédentes décisions politiques, l'avis de la Confédération et l'avis d'experts mandatés. Pour le Chablais, les réponses données seront communes aux cantons de Vaud et du Valais. Les éléments du plan à mettre à jour sur cette base seront définis début 2009. L'adoption définitive du plan mis à jour est prévue pour fin 2009.

Suite à l'information publique du plan de cette troisième correction, 572 remarques ont été reçues côté valaisan, dont 417 selon un modèle de lettre identique. Le canton de Vaud a reçu 60 observations, dont dix ont aussi été transmises au canton du Valais. L'Association de défense du sol agricole (ADSA) a demandé à pouvoir présenter ses remarques ainsi que les résultats d'études techniques portant sur une variante d'abaissement systématique du fond du Rhône, combinée avec des surélévations de digues en remplacement des élargissements prévus. Le Conseil d'Etat a décidé qu'une délégation allait les recevoir.

L'avis de l'ADSA (pour ce qui est des aspects liés à l'abaissement systématique et la surélévation des digues) ainsi que leurs études seront transmis pour analyse à deux experts proposés par la Confédération.

Le plan d'aménagement de la 3e correction du Rhône présente les travaux à effectuer pour sécuriser la plaine contre les crues du fleuve. Il concerne les cantons de Vaud et du Valais. Il a été élaboré par un groupement d'ingénieurs mandaté par le Conseil d'Etat et suivi puis validé par un collège d'experts. La solution retenue combine des élargissements du fleuve (1,6x la largeur actuelle) avec des abaissements lorsque l'effet sur la nappe phréatique le permet. Le PA-R3 a été publié par les deux cantons pour information et consultation publique du 16 mai au 30 septembre dernier. Ingénieur en charge du projet, Tony Arborino confiait hier sa satisfaction: «Les dossiers ont été présentés de manière transparente. Les rapports ont été distribués aux communes riveraines, au nombre de septante. Longue de quatre mois, cette information publique s'est bien déroulée malgré l'ampleur du projet qui porte sur un tracé de 160 kilomètres et en dépit du climat très émotionnel lié au Rhône et aux surfaces agricoles.» c/GB/CM

Le dossier sur www.vs.ch/rhone

PUBLICITÉ

Pizzeria-Restaurant La Romande

Menu «La Fiesta»

Salade Yucatan
Fondue mexicaine
Sorbet mangue à la tequila
Fr. 48.- par pers. (dès 2 pers.)
Offre valable jusqu'au
30 décembre: mangez
à 3 et payez pour 2!
Uniquement sur réservation.

Av. de France 15 - Sion
Tél. 027 322 85 86
Ouvert 7/7 - 100% WIR